



Bâle, le 5 décembre 2011

Communiqué de presse

## Le Bourgeon franchit deux nouveaux caps

**L'augmentation de la demande de produits bio et l'évolution positive du marché qui s'ensuit ont aussi des effets du côté des preneurs de licences Bourgeon: Le cap des 800 entreprises agroalimentaires et commerciales sous contrat de licence Bourgeon vient d'être franchi pour la première fois depuis la création de Bio Suisse il y a 30 ans. Par ailleurs, l'enregistrement officiel du Cahier des charges de Bio Suisse dans la «Famille IFOAM des Cahiers des Charges» vient de le propulser à la pointe de la fine fleur mondiale en la matière.**

L'intérêt pour le Bourgeon augmente continuellement. D'un côté l'Association suisse des organisations d'agriculture biologique a connu au début de l'année pour la première fois depuis plusieurs années une augmentation du nombre d'entreprises agricoles Bourgeon, et de l'autre le nombre d'entreprises agroalimentaires et commerciales sous contrat de licence Bourgeon a pour la première fois atteint et même dépassé en cette fin d'année la barre des 800. Alors que ce nombre était resté stable à 750 au cours des cinq dernières années, un nouveau cap a été franchi en 2011 avec la conclusion de plus de 50 nouveaux contrats de licences. Qu'ils transforment et fabriquent des denrées alimentaires dans une entreprise artisanale ou commerciale, tous les preneurs de licences Bourgeon sont suivis par des vérifications et contrôles approfondis – notamment sur le plan des recettes, de la transformation douce, de l'utilisation des additifs ou encore des emballages. Tous les preneurs de licences Bourgeon doivent satisfaire aux strictes directives et aux très hautes exigences qualitatives de Bio Suisse.

### Reconnaissance mondiale pour Bio Suisse

La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM, International Federation of Organic Agriculture Movements) a récemment enregistré Bio Suisse dans la «Famille IFOAM des Cahiers des Charges». Bio Suisse a passé cet examen d'équivalence mondiale avec un résultat plus qu'excellent, ce qui la propulse parmi les premières organisations bio dont les cahiers des charges satisfont aux nouvelles normes mondiales de l'agriculture biologique créées cet été. «Cette reconnaissance est pour nous une grande joie et une très belle confirmation, mais aussi un défi pour continuer de conserver et de développer le haut niveau du Bourgeon», souligne le Président de Bio Suisse Urs Brändli à propos du succès international du Bourgeon.

Interlocutrice pour les médias:

Sabine Lubow, Responsable Relations publiques, 061 385 96 25, [sabine.lubow@bio-suisse.ch](mailto:sabine.lubow@bio-suisse.ch), [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 800 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.

Vereinigung Schweizer Biolandbau-Organisationen  
Association suisse des organisations d'agriculture biologique  
Associazione svizzera delle organizzazioni per l'agricoltura biologica  
Associazion svizra da las organisaziuns d'agricoltura biologica

BIO SUISSE  
Margarethenstrasse 87 · CH-4053 Basel  
Tel. 061 385 96 10 · Fax 061 385 96 11  
[www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch) · [bio@bio-suisse.ch](mailto:bio@bio-suisse.ch)